

## REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL



Jeudi 18 décembre 2014

**Membres du Conseil Municipal présents :** Valérie GUYON, Pascal CHEVAILLIER, Olivier BROCAT, Gérard MOREL, Alexandre ANDRE, Patrick ARBAN, Anne BASSET, Olivier MALIN, Sébastien LABRY, Bernard MALIN, Virginie GAGNEUX, Michel PIRAT, François BLANC, Sylvie LONG.

Réuni, sous la présidence de Madame Valérie GUYON, Maire de Saint-Nizier-le-Bouchoux, le Conseil Municipal a **délibéré sur les questions suivantes et a :**

- décidé de signer une convention de prise en charge des chiens avec la SPA de Lyon et Sud-Est dont la redevance s'élève à 0.28 € par habitant.
- décidé de signer une convention d'assistance juridique avec la société d'avocats FIDAL de Lyon pour les procédures à mettre en œuvre concernant l'immeuble en ruine au centre du village, pour un montant estimé de 1 680.00 € H.T. soit 2 016.00 € T.T.C.
- décidé de signer une convention-type avec GRDF pour l'hébergement des équipements de télérelève pour le comptage du gaz naturel.
- accepté la proposition de l'entreprise Alain MICHON pour la création de parking au plan d'eau de Mépillat pour un montant estimé de 4 850.00 € H.T. soit 5 820.00 € T.T.C.
- accepté de signer une convention de partenariat relative à la création de circuits VTT avec la Communauté de Communes de Montrevel en Bresse.
- fixé la rémunération globale des agents recenseurs à la somme de 1 600.00 € à répartir au prorata du nombre de foyers affecté à chaque agent recenseur.

**L'ordre du jour étant épuisé et les élus n'ayant plus de questions,**

Madame le Maire lève la séance.

Maire,  
  
Valérie GUYON